

The Canadian Parks/Recreation Association is celebrating its 50th Anniversary through the Voyageur Symposium. Over the past 50 years, the Association has grown to become the collective voice for recreation and parks in Canada and the national link between Canadian communities in the leisure field.

From its beginnings in the Ontario Parks Association, through the early years of the Parks and Recreation Association of Canada, to its transformation into the Canadian Parks/Recreation Association a quarter century ago, the Association has continually focused on accessible recreation and parks opportunities for Canadians.

The Association has also responded to changes in the social, economic and political environment. PRAC began in a time of concern for the need to deal with the changes and challenges expected after the Second World War, including the need to provide parks and recreation services. As the post-war baby-boomers grew up and emerged as a major social force, they impacted upon the political system at all levels. This led to substantial government involvement in the provision of recreation services. As the federal government included recreation matters in its mandate, the Association responded with applications for funding to carry out its programs.

For the past 30 years, the Association has received varying amounts of financial support from the federal government. This support has enabled the Association to move from being a kitchen table operation in the home of the executive secretary Gertrude Owen, to having a permanent office first in Toronto, then in Vanier, and now in Gloucester.

Some critics have noted that changes in the federal political environment have driven CP/RA over the latter part of its history.

However, for its part, CP/RA has done its share of attempting to change national policy, including going toe-to-toe through the media with a minister, and making a substantial contribution to the 1992 constitutional debate. CP/RA is now positioned to be a voice for parks and recreation, not merely a puppet of federal funding agencies.

L'Association canadienne des loisirs/parcs célèbre son 50^e anniversaire à l'occasion du Symposium Voyageur. Au cours des cinquante dernières années, l'Association est devenue la porte-parole des parcs et des loisirs au Canada et le lien national entre les municipalités dans le domaine des loisirs.

L'Association a toujours eu comme objet d'offrir des services de parcs et de loisirs accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes. Ce fut le cas lors de sa fondation, à partir de l'Association des parcs de l'Ontario, au cours de ses premières années d'existence, à titre d'Association des parcs et récréations du Canada, et cela demeure le cas depuis qu'elle est devenue l'Association canadienne des loisirs/parcs, il y a 25 ans.

**The Canadian
Parks/Recreation
Association is
celebrating its 50th
Anniversary through
the Voyageur
Symposium.**



**L'Association
canadienne des
loisirs/parcs célèbre son
50^e anniversaire à
l'occasion du
Symposium Voyageur**

L'Association s'est également adaptée aux changements sociaux, économiques et politiques. L'APRC a été créée à une époque où on devait affronter les changements et relever les défis de l'après-guerre, y compris le besoin d'offrir des services de parcs et de loisirs. Tout au long de leur croissance, les enfants d'après-guerre ont représenté une force sociale qui a influencé le système politique, à tous les niveaux, ce qui a obligé le gouvernement à augmenter sa participation au niveau de la diffusion des services de loisirs. L'Association a répondu à l'ajout des loisirs au mandat du gouvernement en demandant des subventions pour l'exécution de ses programmes.

Au cours des 30 dernières années, l'Association a reçu différentes subventions du gouvernement fédéral pour appuyer ses programmes. Cet appui a permis à l'Association de passer d'une association de cuisine, sise à la résidence de la secrétaire administrative, Gertrude Owen, à une association possédant son premier bureau officiel à Toronto, ensuite à Vanier et maintenant à Gloucester.

Certains critiques affirment que ce sont les changements au niveau de l'environnement politique fédéral qui ont orienté l'Association au cours des plus récentes années de son histoire. L'ACL/P a néanmoins fait sa part pour changer les politiques nationales, allant même jusqu'à affronter publiquement une ministre par le truchement des médias et à contribuer de façon importante au débat constitutionnel de 1992. L'ACL/P est dorénavant en excellente position pour agir à titre de porte-parole des parcs et des loisirs et non seulement être utilisée

While CP/RA's roots were firmly planted in the central Canadian, parks mens' traditions, the Association expanded through its first decades to include recreation concerns, women board members and members from a much wider geographic area. Recreation concerns grew in importance for the Association throughout the middle decades of its life. Thus, by the mid-1980s, the Association, through its membership, programs, publications, and advertising supporters, was primarily focused on recreation — a situation which, in the minds of some, excluded parks. With the increasing societal emphasis on environmental matters, and the strategic moves to be the voice of all facets of recreation and parks in Canada, CP/RA has once again embraced both the recreation and parks viewpoints in the field.

While the Association now strives to be the collective voice for recreation and parks in Canada, it has not been the sole voice for that movement in the past half-century. Among several organizations with an interest in recreation, the Recreation Division of the Canadian Welfare Council and the Canadian Physical Education Association were the strongest advocates for recreation before PRAC began its work in 1945 and during its early years. The Canadian Welfare Council began its recreation work in the mid 1920s and the CPEA expanded from its physical education emphasis to become the Canadian Association for Health, Physical Education and Recreation in 1950. Both these organizations engaged PRAC in debate and dialogue about which one really represented recreation interests in Canada. However, PRAC, and later CP/RA, emerged as the one organization drawing together many of the disparate areas within the parks and recreation field. How successful CP/RA is able to be as the one collective voice is a matter for future members to evaluate.

In 1969, two years after the Centennial of Canada, at the 25th Anniversary of PRAC, several momentous structural changes took place in the Association. The genesis of these changes can be traced to the 1967 Canadian Symposium of Recreation. The Association changed its name to become the Canadian Parks/Recreation Association. The Recreation Institute of Canada was born. As well, the Public Leisure Council was formed as a link between the Association and its members in the various provinces. This Council slipped quietly out of sight in 1973.

But what is the legacy? The strengthening of the links with the provinces was begun with constitutional changes that expanded the

comme une marionnette par les organismes de subventions fédéraux.

Bien que les racines de l'ACL/P soient solidement ancrées dans les traditions masculines de la région centrale du Canada, l'Association a néanmoins élargi ses horizons au cours des premières décennies de son existence pour s'intéresser aux événements dans le domaine des loisirs et ouvrir la porte de son conseil d'administration aux femmes et aux membres d'une plus grande région géographique. Les préoccupations de l'Association ont grandi en importance au milieu de son existence de sorte que vers le milieu des années 1980, grâce à ses membres, ses programmes, ses publications et ses annonceurs, l'Association était surtout axée vers les loisirs, ce qui, dans la tête de certains, excluait les parcs. Suite à l'importance sociale grandissante des questions environnementales et à ses activités stratégiques pour représenter tous les aspects des parcs et des loisirs au Canada, l'ACL/P a recommencé à représenter toute la collectivité des parcs et des loisirs au Canada.

L'Association s'efforce de devenir l'unique porte-parole des parcs et des loisirs au Canada, mais elle n'a pas été la seule représentante du mouvement au cours des cinquante dernières années. La Division des loisirs du Conseil canadien sur le bien-être et l'Association canadienne de l'éducation physique ont été les associations qui ont le mieux défendu les intérêts des loisirs avant la création de l'APRC, en 1945, et au cours de ses premières années d'existence. Le Conseil canadien sur le bien-être a entrepris ses activités dans le domaine des loisirs en 1920 et l'Association canadienne de l'éducation physique a ajouté d'autres secteurs à ses activités d'éducation physique pour devenir l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et le loisir en 1950. Ces deux organisations entretenaient une lutte et un dialogue continus avec l'APRC pour déterminer laquelle représenterait le mieux les intérêts des loisirs au Canada. L'APRC, qui est devenue l'ACL/P, est sortie victorieuse de ce combat en étant l'organisation qui réunit le plus grand nombre d'activités distinctes dans le domaine des parcs et des loisirs. Il incombera aux

futurs membres de l'Association de déterminer à quel point l'ACL/P représente bien les préoccupations de tout le secteur des parcs et des loisirs.

En 1969, deux ans après le centenaire du Canada, plusieurs changements d'importance ont eu lieu au sein de l'APRC, alors qu'elle fêtait son 25^e anniversaire. Ces changements ont été amorcés lors du Symposium de 1967 sur les loisirs. L'Association a changé de nom pour devenir l'Association canadienne des loisirs/parcs et on a assisté à la création de l'Institut canadien des loisirs et ensuite à celle du Conseil des loisirs publics, qui a été mis sur pied pour établir un

In 1969, two years after the Centennial of Canada, at the 25th Anniversary of PRAC, several momentous structural changes took place in the Association.



En 1969, deux ans après le centenaire du Canada, plusieurs changements d'importance ont eu lieu au sein de l'APRC, alors qu'elle fêtait son 25^e anniversaire.

Board, first to nine provincial/territorial directors and later to 10, then 11, then to 12 provincial directors in addition to directors-at-large, and finally to five regional directors representing the five major regions of the country. These structural changes were certainly a response to changes in the social, economic and political environments.

CP/RA's roots were as an Association of parks practitioners. As it evolved, lay people came to be regarded as important partners in the delivery of services at both the community and association levels. The first lay people were added to the executive in 1951. For much of the Association's history, both professionals and lay people have been part of the organization. The different perspectives, interests and needs of these two groups led to the creation in 1969 of the Recreation Institute of Canada to represent the professional staff in the field. Perhaps the Institute was ahead of its time; certainly the human and financial resources were spread very thin. However, the end cannot be questioned — the Recreation Institute of Canada was disbanded in 1973 after a brief four-year life. Is there a place for such a professional body in the future?

In the past decade, CP/RA has emerged as a national advocate for recreation. Part of the advocacy involves producing position statements that firmly articulate what CP/RA stands for. These position statements have taken shape as two rounds of policy statements, first in the mid 1980s and then in the early 1990s. Driven by the collective concerns of the members, written by recreation experts, reviewed by provincial associations and the members, these policy statements define CP/RA's position on a wide variety of topics and act as model policies for allied agencies to adopt.

CP/RA has changed. It has moved from being an Association composed primarily of staff and elected and appointed officials of government recreation and parks agencies. It is moving toward being an organization representing and linking partners in many organizations related to recreation and parks throughout Canada. It has responded to changes in the social, economic and political climate in the past — it will continue to do so in the future. It is an Association driven by the interests of parks and recreation in Canada. What will they be?

lien entre l'Association et ses membres dans les différentes provinces. Le Conseil s'est éteint discrètement en 1973.

Que dire du patrimoine? Le resserrement des liens avec les provinces s'est amorcé lors des nombreux changements constitutionnels qui ont donné lieu à l'agrandissement du conseil d'administration à d'abord neuf directeurs provinciaux/territoriaux et ensuite à 10, 11 et même 12 directeurs provinciaux, en plus des directeurs hors-cadre, et enfin à cinq directeurs régionaux qui représentent les cinq grandes régions du pays. Ces changements de structure étaient en réalité une réponse aux changements sociaux économiques et politiques.

**In the past decade,
CP/RA has emerged
as a national advocate
for recreation.**



**Depuis une dizaine
d'années, l'ACL/P est
perçue comme la
porte-parole nationale
des loisirs.**

L'ACL/P a toujours été une association formée de praticiens du domaine des parcs. À mesure qu'elle grandissait, les non-initiés ont commencé à prendre de l'importance dans ses rangs comme partenaires essentiels de la diffusion des services à la collectivité et à l'Association. Les premiers non-initiés à siéger au comité exécutif ont été admis en 1951. Les professionnels et les non-initiés font partie de l'organisation depuis presque ses débuts. Les perspectives, les intérêts et les besoins différents de ces deux groupes ont donné lieu à la création de l'Institut canadien des loisirs, en 1969, pour représenter les professionnels qui travaillaient sur le terrain. L'Institut a-t-il été créé trop tôt? Il ne fait aucun doute que les ressources humaines et financières étaient déjà étirées au maximum. Il

ne faut toutefois pas remettre en question les buts de l'Institut. L'Institut canadien des loisirs a disparu en 1973 après quatre années d'existence. L'avenir réserve-t-il une place à un organisme professionnel de ce genre?

Depuis une dizaine d'années, l'ACL/P est perçue comme la porte-parole nationale des loisirs. Une partie de son rôle comprend l'élaboration de documents qui précisent la position de l'ACL/P dans divers dossiers. Ces documents de position ont commencé à prendre forme lors de deux rondes d'élaboration de politiques. La première ronde a eu lieu vers le milieu des années 1980 et la deuxième au début des années 1990. Ces documents de position, qui sont inspirés par les préoccupations de ses membres, écrits par des spécialistes des loisirs et révisés par les associations provinciales et les membres, précisent la position de l'ACL/P sur divers sujets et représentent des modèles de politiques pour fins d'adoption par les organismes connexes.

L'ACL/P a changé. Elle n'est plus une association composée uniquement de son personnel et de quelques officiels élus et nommés qui représentent les organismes gouvernementaux de parcs et de loisirs. Elle est en voie de devenir une association représentant et unissant les partenaires de nombreuses organisations qui oeuvrent dans le domaine des parcs et des loisirs au Canada. Elle s'est adaptée aux changements sociaux, économiques et politiques du passé et elle continuera à le faire dans l'avenir. C'est une association qui s'inspire des intérêts des parcs et des loisirs au Canada. Que font les autres?